

LES CONSEILS PRATIQUES DES PROFESSIONNELS DU BOIS DE CHAUFFAGE

LE BOIS ET L'HUMIDITÉ

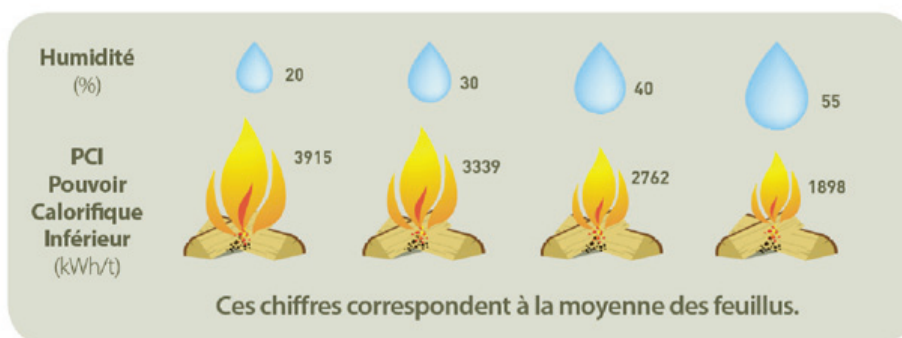
L'EAU DU BOIS

Lorsque l'on achète du bois, on achète aussi de l'eau... En effet, le bois est issu d'un organisme vivant. L'eau est un élément nécessaire à la croissance de l'arbre. Constitutive de ses cellules, l'eau se retrouve aussi une fois le matériau coupé, sous différentes formes :

- Eau libre : c'est l'eau qui coule dans les « vaisseaux » du bois. On considère qu'au-delà de 35 % d'humidité du bois, il y a nécessairement de l'eau libre. On pourrait comparer cette eau à celle qui s'échappe d'une éponge imbibée que l'on essore.
- Eau liée : C'est l'eau qui est attachée aux cellules, et qui nécessite un séchage plus long pour s'en aller. Dans l'exemple de l'éponge, après un essorage aussi intense soit-il, celle-ci reste humide. Cette eau s'en va donc une fois que toute l'eau libre est partie. Cependant, lorsque l'eau liée s'en va, cela entraîne aussi des variations dimensionnelles du bois, au même titre qu'une éponge sèche qui se rétracte. C'est là que le bois « se déforme et se fend ».
- Eau de constitution : cette eau constitue les cellules. On ne peut pas retirer cette eau sans dégrader le matériau bois.

Enfin, le bois peut bien sûr sécher, mais peut aussi reprendre de l'humidité. D'où les variations continues des dimensions du bois (on dit souvent qu'il travaille !)...

NE PAS BRÛLER DE L'EAU !

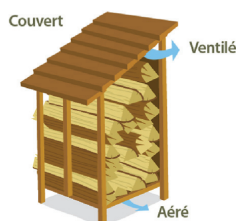


Lorsque vous achetez votre bois, il possède encore une certaine humidité. Plus l'humidité est grande, et plus vous « brûlerez » de l'eau dans votre foyer. Or, on sait bien que l'eau ne brûle pas et qu'il faut lui apporter une grande quantité d'énergie pour qu'elle s'évapore. Donc, le fait de sécher son bois humide en le brûlant est consommateur d'énergie au lieu d'être producteur de chaleur. Il est donc important que le bois soit déjà sec avant de le brûler.

LES CONSEILS PRATIQUES DES PROFESSIONNELS DU BOIS DE CHAUFFAGE

Brûler du bois sec va avoir plusieurs bénéfices :

- Une plus grande quantité de chaleur dégagée (voir schéma ci-dessous)
- Une limitation des émissions de poussières et de gaz imbrûlés dans l'air
- Un moindre encrassement de vos conduits.



Pour vous assurer de toujours brûler du bois suffisamment sec, pensez à le commander à l'avance et à le stocker dans de bonnes conditions.

Lorsque vous achetez **un bois vert (> 35%) ou mi-sec (de 20 à 35%), faites-le sécher sous un abri ventilé et aéré avant de le brûler**. Ne stockez pas votre bois dans un garage ou encore moins dans une cave, qui ne sont pas des pièces suffisamment ventilées pour évacuer l'humidité.

COMMENT MESURER L'HUMIDITÉ ?

Pour mesurer l'humidité du bois, des appareils portatifs existent : les humidimètres.

Au contact du bois, ou avec des pointes qui s'enfoncent au cœur de la bûche, la fiabilité des appareils est très variable, mais la mesure est facile à réaliser.

Vous ne disposez pas de cet outil ?

Pas de panique, votre professionnel France Bois Bûche possède cet équipement pour vérifier avec vous, si vous le souhaitez, l'humidité du bois livré.

Sans humidimètre, il est plus délicat de déterminer le niveau de séchage du bois. Un bois sec aura tendance à être plus léger, à « sonner creux » et à présenter des fissures. Mais ces éléments ne permettent pas de savoir précisément si un bois est prêt à être brûlé ou non.